

Belgium-Nivelles: Other community, social and personal services

OJ S 222/2021 16/11/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Intercommunale du Brabant wallon

National registration number: 0200.362.210_22111

Postal address: Rue de la Religion, 10

Town: Nivelles

NUTS code: BE310 Arr. Nivelles

Postal code: 1400

Country: Belgium

E-mail: bgarcez@inbw.be

Telephone: +3 2476237443

Internet address(es):

Main address: www.inbw.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=427939>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=427939>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=inBW-Titres+repas+2021-F02>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=40164>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

CONFECTION, EDITION ET LIVRAISON DE TITRES-REPAS ET AUTRES CHÈQUES EN VERSION ÉLECTRONIQUES

II.1.2. Main CPV code

98000000 Other community, social and personal services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Confection, édition et livraison de titres-repas et autres chèques en version électroniques.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 3 050 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE Belgique / België

Main site or place of performance: Nivelles

II.2.4. Description of the procurement

III.1.1 Généralités

Les offres des soumissionnaires préciseront les modalités pratiques d'exécution du marché, tenant compte des exigences du présent cahier des charges. Une brochure explicative claire est souhaitée à cet effet.

Le prestataire s'engage à communiquer avec le pouvoir adjudicateur exclusivement en français. De même, les fiches techniques, modes d'emploi ou tout autre document utile à la bonne utilisation des produits du marché seront transmis en français.

Le réseau d'acceptation de la carte doit être précisé dans l'offre et consultable en ligne.

III.1.2 Interface employeur

L'interface employeur doit être claire et facile d'utilisation. Celle-ci doit être sécurisée et permettre une gestion simple des commandes (cartes, titres-repas ou autres) et de la facturation.

III.1.3 Carte

Le support pour les titres repas sous forme électronique devra prendre la forme d'une carte magnétique rigide semblable à une carte bancaire.

Chaque carte électronique doit être nominative. Elle reprendra un numéro de référence, le nom et prénom du travailleur ainsi que la date d'expiration.

Les commandes doivent pouvoir se faire en ligne de manière simple et rapide par le Département des Ressources Humaines du pouvoir adjudicateur.

Elles doivent être valable au minimum 5 ans à compte de leur activation. Il s'agit d'une exigence substantielle.

III.1.4 Activation/désactivation

Les cartes devront pouvoir être activées/désactivées à la demande du Département des Ressources Humaines du pouvoir adjudicateur via un système en ligne, en plus du système card-stop (si celui-ci est d'application ; à préciser).

En cas de perte, de détérioration ou de vol, la carte doit pouvoir être bloquée et débloquée d'une manière simple, rapide et gratuite via un service en ligne.

III.1.5 Consultation

La consultation des données personnelles pour chaque travailleur, dont notamment le solde, la durée de validité des titres-repas, l'historique des paiements effectués, devra être possible par un moyen électronique sécurisé (ex : site internet), par moyen téléphonique (application smartphone) et/ou par terminal de paiement.

Le code PIN de la carte doit pouvoir être facilement changé par le travailleur, le procédé sera décrit dans l'offre.

Au plus tard une semaine avant la date d'expiration des titres-repas, les travailleurs en seront avertis par un procédé que le soumissionnaire décrira dans l'offre.

Les données personnelles des travailleurs seront sécurisées.

III.1.6 Annulation/remplacement

Une note explicative sera jointe à l'offre reprenant la méthodologie appliquée en cas d'annulation d'une carte ou d'un remplacement à la suite d'un dysfonctionnement, d'une perte, d'un vol, d'une vétusté ou autre, comprenant entre autres tous les détails relatifs aux démarches à effectuer tant par l'employeur que le travailleur. Il est souhaitable que le tarif comprenne la livraison, l'offre le précisera.

III.1.7 Utilisation

Le montant disponible sur la carte peut être utilisé sans limite minimale ou maximale autre que celle du solde disponible.

La possibilité de regrouper le compte du conjoint qui est chez le même opérateur avec celui du travailleur sur une même carte sera décrit.

III.2 Planning

Les cartes chargées seront distribuées par l'employeur à partir du 1er avril 2022.

L'offre précisera les dates butoirs de la procédure à suivre en amont, en sachant que la commande du chargement des cartes ne pourra pas avoir lieu avant 3 semaines à dater de la réception des cartes et codes, le temps de les distribuer au personnel.

Ces dates sont indicatives.

III.3 Livraison

III.3.1 Cartes

Le délai d'émission et de livraison des cartes après commande du pouvoir adjudicateur sera précisé dans l'offre.

Les cartes électroniques et les enveloppes avec code secret doivent parvenir au Département des Ressources Humaines du pouvoir adjudicateur sous pli scellé, triées par ordre alphabétique et accompagnées d'un bordereau de distribution sur lequel le nom des travailleurs sera classé par ordre alphabétique.

III.3.2 Recharges

Les fréquences des recharges seront d'au moins une fois par mois. Celles-ci doivent être effectives au plus tard 4 jours ouvrables après la commande.

Durant la durée du contrat aucune interruption du service ne pourra être acceptée.

Le fournisseur ne peut exiger par commande une quantité minimale. Le pourcentage - correspondant à la prestation de services - établi dans la soumission sera respecté même en cas de petites commandes.

III.4 Montant

La valeur faciale d'un titre-repas électronique sera de 8 €. A titre informatif, il est précisé que 86.786 titres-repas ont été commandés en 2020.

Toute modification relative à la valeur sera transmise au moins un mois avant la date d'émission.

La durée de validité des titres-repas électroniques doit être de 1 an minimum à compter de leur émission.

III.5 Nombre de membres du personnel

Le pouvoir adjudicateur compte, au 30 septembre 2021, 489 membres du personnel (base : 09 /2021). Ce nombre est susceptible d'évoluer.

III.6 Logiciel informatique

In BW travaille actuellement avec deux logiciels de paie :

- ARNO, fourni par la société ACERTA ;
- PRESTA, fourni par la société Group S.

L'interface standard de communication avec les fournisseurs de gratifications sera respectée, afin d'optimiser les commandes avec les logiciels. L'offre décrira la compatibilité du système de rechargement avec les logiciels ARNO et PRESTA.

Le soumissionnaire doit également fournir la garantie d'une compatibilité avec tout autre système de paie tenant compte que le Département RH sera éventuellement amené à changer de système de paie en 2022. Le soumissionnaire renseignera le délai dans lequel il pourra rendre compatible le futur système de paie compatible avec sa propre interface.

III.7 Formation/information

Un support attractif expliquant dans un langage simple les modalités d'utilisation de la carte doit être à disposition des membres du personnel et du Département RH via support électronique.

Par ailleurs, à minima, il sera prévu une séance de questions/réponses, d'une heure à minima, pour les membres du département RH du pouvoir adjudicateur (6 personnes maximum).

III.8 Avantages supplémentaires

L'opérateur économique précisera dans son offre les avantages et offres (bons de réduction, avantages exclusifs) octroyés. Ceux-ci doivent être accessibles via une plateforme web. Les tarifs seront précisés dans l'offre.

III.9 Autres types de titres/titres supplémentaires

Le soumissionnaire informera également des modalités de facturation supplémentaire en cas de commande d'autres types de chèques tels que chèque-cadeau, éco-chèque, etc.

En tout état de cause, il est nécessaire que la livraison de ces autres types de chèques puisse se faire sur une seule carte, à savoir la carte dont dispose déjà le travailleur afin de ne pas multiplier les supports de paiement.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 3 050 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/04/2022 End: 30/03/2026

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/12/2021 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 20/12/2021 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

11/11/2021